

## Notice pour une candidature sur e-candidat MEEF PE M1 Rhône et Ain

Cette notice vous accompagne dans la constitution de votre dossier d'admission en vue de votre candidature dans le parcours M1 MEEF PE à l'université Claude Bernard Lyon 1.

### 1.1 Quelques règles de base :

#### 1.1.1 Être admis à s'inscrire en M1 MEEF PE, oui...mais dans quelle université ?

Depuis la rentrée 2017, des capacités d'accueil ont été mises en place dans l'ensemble des parcours de master. En conséquence, le parcours M1 MEEF PE est géré académiquement (les 4 universités proposant ce parcours ont décidé de se grouper pour les opérations d'admission). Une seule commission d'admission traitera l'ensemble des demandes. Pour autant, un étudiant pourra être admis à s'inscrire dans une université **uniquement s'il a déposé un dossier dans cette université**.

#### 1.1.2 Déposer un dossier... oui, mais dans quelle université ?

Chacun peut déposer un dossier dans plusieurs universités en complétant précisément et **de façon identique** le **formulaire de choix** qui sera commun dans les dossiers de chaque université.

**Procédure à suivre pour une inscription à l'université Lyon2, Lyon3 ou Jean Monnet St-Etienne.  
Contacter le service de scolarité de ces universités.**

### 1.2 Le calendrier eCandidat

Le site : <https://ecandidat.univ-lyon1.fr/>

1	Ouverture candidatures <i>eCandidat</i>	Dimanche 24 avril 2022
2	Fermeture candidatures <i>eCandidat</i>	Dimanche 24 mai 2022
3	Commission d'admission	Mercredi 22 juin 2022
4	Publication des résultats	Vendredi 24 juin 2022

### 1.3 La liste principale d'admission et la liste complémentaire

Un étudiant admis à s'inscrire doit **confirmer son vœu d'admission** dans la formation **avant le 30 juin 2022**. Dans le cas où il ne confirme pas son vœu d'admission **le 30 juin 2022**, cette autorisation est supprimée.

Dans le cas où un candidat n'est pas admis à s'inscrire il peut faire appel de cette décision et/ou faire appel au dispositif rectoral d'accompagnement.

Dans le cas où un étudiant est placé en liste complémentaire, il peut être appelé en liste principale dans une de ces universités dès le **1er juillet 2022**. Il devra confirmer son vœu d'admission dans la formation **au plus tard 5 jours après notification d'admission en liste principale**

La liste complémentaire sera à nouveau mise en œuvre à partir du **6 juillet 2022**, selon les mêmes principes.

### 1.4 Questions sur mon inscription

Voir les foires aux questions sur le site de l'Inspé : <https://inspe.univ-lyon1.fr/>

## 1.5 Les choix du lieu de formation

---

Pour les deux sites de formation (Lyon1 Lyon et Lyon1 Bourg), vous devez compléter *un seul dossier sur eCandidat*.

- Choisir Professorat des Ecoles (site de l'Ain) si le site de Bourg en Bresse est votre premier choix de lieu formation pour l'université Lyon1
- ou
- Choisir Professorat des Ecoles (site du Rhône) si le site de Lyon est votre premier choix de lieu formation pour l'université Lyon1.

## 1.6 Les pièces justificatives à joindre au dossier eCandidat (pièces obligatoires \*)

---

- ✓ Curriculum Vitae détaillé *\*pièce obligatoire*
- ✓ Certificat de scolarité de l'année en cours  
*Pour les étudiants en établissement en 2021-2022*
- ✓ Photocopie d'un document officiel d'identité *\*pièce obligatoire*
- ✓ Fiche Formation Continue  
*Document obligatoire pour les étudiants en formation continue*
- ✓ Fiche candidature M1 premier degré *\*pièce obligatoire*  
**(Pièce obligatoire : à télécharger et joindre à votre candidature)**
- ✓ Justificatif Bac+3 ou relevé L3 en cours *\*pièce obligatoire*  
*Joindre copie du diplôme (niveau Bac +3 validé - 180 crédits ECTS) ou tous les relevés de notes de licence.  
Si L3 en cours : relevé notes du semestre 5 ou certificat de scolarité*
- ✓ Justificatif UE préprofessionnalisation
- ✓ Justificatif cursus de formation à l'étranger (Erasmus, mobilité internationale)
- ✓ Justificatif cursus de formation à l'étranger
- ✓ Lettre de motivation *\*pièce obligatoire*

## 1.7 Les critères

---

### Quatre critères valorisant

1. Des enseignements relatifs aux métiers de l'enseignement suivis dans un parcours antérieur de formation (UE de préprofessionnalisation)
2. Une expérience dans des activités liées à l'enseignement, l'éducation et la formation (AED, tutorat, vacation dans l'enseignement, BAFA ...)
3. Une partie du cursus de formation effectuée à l'étranger (Erasmus, mobilité)
4. Une lettre de motivation du candidat (une page, à intégrer au verso de la fiche de candidature)

Ces critères ne sont pas strictement hiérarchiques.

**L'existence de ces éléments valorise une candidature. Leur absence ne disqualifie pas une candidature.**

Les pièces justificatives doivent être jointes au dossier pour valider ces critères.

### 1.7.1 Contacts service scolarité :

Candidature Master 1 site de Bourg en Bresse (Ain, 01) :

Sandrine Platre

Tél : 04.74.32.15.72 / Mobile pro : 06.33.88.12.68

sandrine.platre@univ-lyon1.fr

Candidature Master 1 site de Lyon (Rhône, 69) :

Florence Luzy

Mobile Pro : 06 49 32 16 28

Florence.luzy@univ-lyon1.fr

**SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE (FOCAL)**

43 boulevard du 11 novembre 1918

69 622 VILLEURBANNE Cedex

fcsciences@univ-lyon1.fr

Tél. 04 72 43 14 49

**ETRE STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE À L'INSPE**

Le statut de stagiaire de la formation continue est un régime d'inscription spécifique qui concerne :

- pour le master MEEF : toute personne dont la formation est financée (par l'employeur, OPCO, CPF, etc...) ainsi que toute personne dont la situation justifie une ingénierie spécifique et la signature d'un contrat de formation (cette catégorie concerne surtout les demandeurs d'emploi, et certains salariés dont la formation n'est pas financée).

**- pour l'AEU : tous les stagiaires relèvent de la formation continue (il n'existe pas de statut d'étudiant en formation initiale).**

Les stagiaires de la formation continue postulent au même diplôme et suivent les mêmes cours que les autres étudiants, simplement leur régime d'inscription à l'université est spécifique. Toutefois, les tarifs d'inscription et les financements diffèrent selon votre situation à l'entrée en formation.

PUBLIC CONCERNÉ	MASTER MEEF	AEU préparation concours CRPE
<b>Salarié ou libéral</b>	Tarif = 15 € par heure de formation soit environ 7 500 euros l'année** (devis sur demande à fcsciences@univ-lyon1.fr). Formation éligible au CPF. (ou) Inscription en formation initiale sur autorisation du service formation continue (conditions : formation non financée + effectuée hors temps de travail).	Tarif = <b>1 400 €</b> (en présentiel) ou <b>1560€</b> (à distance) Possibilité de mobiliser votre CPF, <u>après</u> acceptation de votre candidature, en faisant une demande sur moncompteformation.gouv.fr (pour les salariés du secteur privé) ou une demande de devis à fcsciences@univ-lyon1.fr (pour les agents publics).
<b>Demandeur d'emploi</b> (ou futur demandeur d'emploi).  <i>NB : le statut de stagiaire de la formation continue vous permet (le cas échéant) de continuer à percevoir vos indemnités chômage pendant la formation. Pour en bénéficier, prenez RDV avec votre conseiller Pole Emploi à partir de juillet 2022.</i>	Tarifs : - 3 000€ l'année** si financement par le CPF <b>ou</b> - environ 850€ l'année si autofinancement (payables en 3 fois).  Les demandeurs d'emploi relèvent de la formation continue et sont exonérés de CVEC. En aucun cas ils ne peuvent prétendre à une inscription en formation initiale.	Tarifs = <b>1 020 €</b> avec autofinancement, payable en 3 fois ou 1 400 € si financement Pole Emploi et/ou CPF ou 1560€ pour la formule à distance.  Possibilité de mobiliser votre CPF, <u>après</u> acceptation de votre candidature, en faisant une demande sur moncompteformation.gouv.fr. Si votre solde CPF n'est pas suffisant, la plateforme offre la possibilité de faire une demande de financement complémentaire à Pole Emploi.
<b>Autres publics</b> (sans financement) : mère au foyer, personne en congé sabbatique, étudiant en poursuite d'études, salarié ou libéral autorisé par la formation continue.	Inscription en formation initiale.	Tarif = 1 020 en présentiel / 1560 € à distance. Ces sommes seront payables en 3 fois.

\*\* Tarif spécifique pour les agents de l'Education Nationale mobilisant leur CPF. Compte tenu des délais imposés par le Rectorat, nous consulter le plus tôt possible.

Pour tout renseignement sur les financements, contactez le service de la Formation Continue :

Tél. : 04 72 43 14 49 – courriel : fcsciences@univ-lyon1.fr

NB 1 : les demandes de devis doivent être exclusivement formulées par mail en précisant l'intitulé du diplôme postulé, votre situation professionnelle et, le cas échéant, votre n° identifiant Pole Emploi + agence de rattachement.

**NB 2 : le service de la Formation Continue n'est pas compétent pour renseigner sur les modalités de candidature et d'inscription (prendre contact avec Sandrine PLATRE : 04 74 32 15 72)**